

415

FIBA - SATFC

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 273.600 euros
Siège social : 33 avenue de Colmar 68200 MULHOUSE
945 851 269 RCS MULHOUSE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 30 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, et le trente septembre, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, le Conseil d'administration s'est réuni dans les locaux du cabinet FIBA situés 7 avenue de l'Europe, Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Francis WASSMER,
- Monsieur Charles KERN, en sa qualité de représentant permanent de la société FIBA SA.

Est représenté :

- Monsieur David GREDER par Monsieur Francis WASSMER.

Les membres du Conseil désignent Monsieur Francis WASSMER en qualité de Président de Séance.

En conséquence, Monsieur Francis WASSMER présidant la séance, constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président de Séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Nomination d'un nouveau Président Directeur général ;
- Nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Président expose que, en raison de sa démission, Monsieur Marc JUNG n'est plus en mesure d'exercer les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir pourvoir à son remplacement.

Le Conseil en prend acte et remercie son Président pour les services qu'il a rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Francis WASSMER, demeurant 35B rue de la Colline à 67117 HANDSCHUHEIM en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, pour toute la durée de son mandat d'administrateur.



Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Francis WASSMER déclare accepter ces fonctions.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Président Directeur Général indique qu'il souhaiterait être assisté d'un Directeur Général Délégué nommé pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur David GREDER, demeurant 4 place de l'Etoile 68220 HEGENHEIM, en qualité de Directeur Général Délégué.

En cas de cessation des fonctions du Directeur Général, il sera mis fin aux fonctions et attributions du Directeur Général Délégué.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur David GREDER a déclaré, par courrier séparé, accepter ces fonctions

POUVOIRS A DONNER

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président Directeur Général, à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre de la présente décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à¹² heures. Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de Séance et un administrateur.

Le Président de Séance

« bon pour acceptation des fonctions de Président du Conseil d'administration
Et de Directeur Général »

Bon pour acceptation des fonctions
de Président du Conseil d'Administration
et de Directeur Général



Un administrateur

